

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 65  
Reçu en Préfecture le : 13/07/2022  
ID Télétransmission : 033-213300635-20220712-124995-DE-1-1

Date de mise en ligne : 19/07/2022

certifié exact,

**Séance du mardi 12 juillet  
2022  
D-2022/260**

**Aujourd'hui 12 juillet 2022, à 14h11,**

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

**Monsieur Pierre HURMIC - Maire**

Suspension de séance de 17h10 à 17h21

**Etaient Présents :**

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT, Madame Véronique SEYRAL,

Madame Alexandra SIARRI présente jusqu'à 17h45

**Excusés :**

Madame Tiphaine ARDOUIN, Madame Pascale ROUX, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Bernard-Louis BLANC,

## ***Lutte contre les discriminations. Soutien aux associations LGBTQI+. Adoption. Autorisation.***

Monsieur Olivier ESCOTS, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Bordeaux promeut, depuis plusieurs années, une politique transversale en direction des associations qui engagent des initiatives en faveur du vivre ensemble, de l'égalité et de la lutte contre toutes les discriminations.

Cet engagement se traduit notamment par le soutien aux actions associatives visant à améliorer les conditions de vie et d'accès aux droits des personnes LGBTQI+.

Dès 2021, la Ville de Bordeaux a initié un groupe de travail sur l'accès à la santé des personnes transgenres et non-binaires, suite à la rencontre entre Isabelle Faure, conseillère municipale en charge de la prévention et l'accès aux soins et les associations de la Commission LGBTQI+. Le constat a été fait d'une réelle difficulté d'accès aux parcours de soin pour les personnes non-cisgenres sur le territoire bordelais (saturation, manque de formation des professionnelles et professionnels de santé...).

Membre de ce groupe de travail, l'association ANCRES (Adelphes Non-Cisgenres : Rencontre, Entraide et Soutien) a été créée pour répondre aux besoins des personnes transidentitaires sur plusieurs champs, dont celui de l'accès à la santé. L'association souhaite mettre en place dès 2022 des ateliers visant à favoriser l'autonomisation des prises hormonales et du bien-être physique et mental, en partenariat avec des professionnelles et professionnels de santé.

A ce titre, la Mairie a décidé de poursuivre son action de soutien à l'accès aux droits pour les personnes transgenres et non-binaires, en subventionnant l'association ANCRES, dont le projet est spécifiquement d'accompagner ces personnes sur la ville de Bordeaux.

| <b>Structure</b>                                                 | <b>Objet</b>                                                                                                                                          | <b>Montant proposé</b> |
|------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|
| ANCRES (Adelphes Non-Cisgenres : Rencontre, Entraide et Soutien) | Permettre aux personnes transidentitaires de s'exprimer, se rencontrer, avec comme but de favoriser la création de liens d'entraide et d'autosupport. | 1500 €                 |

La dépense détaillée ci-dessus est déjà prévue au Budget de l'année 2022 : Promotion égalité diversité citoyenneté compte 65748.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- Verser cette subvention à cette association, comme indiqué au sein du présent rapport

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 12 juillet 2022

P/EXPEDITION CONFORME,

**Monsieur Olivier ESCOTS**